



# Politique achat

Septembre 2021



# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>I - L'ADN DU DÉPARTEMENT ACHAT</b> .....	<b>4</b>
1. Les valeurs du département Achat .....	4
2. Les pratiques du département Achat .....	5
<b>II - LES GRANDES MISSIONS DU DÉPARTEMENT ACHAT</b> .....	<b>6</b>
1. Optimiser la relation avec chaque fournisseur .....	7
2. Accompagner les métiers en amont du processus .....	8
3. Maîtriser les coûts .....	9
4. Limiter l'exposition aux risques .....	9
<b>III - LA GESTION DES RELATIONS FOURNISSEURS</b> .....	<b>10</b>
Nos six engagements vis-à-vis des fournisseurs .....	10
Nos six exigences vis-à-vis des fournisseurs .....	11

## PRÉAMBULE



Cette politique achat est principalement à destination des fournisseurs de l'Institut Pasteur mais également des autorités de contrôle et plus largement des donateurs.



Ce document a vocation à être partagé au grand public et est accessible depuis le site institutionnel de l'Institut Pasteur.



Le présent document a été décliné à partir du mandat du département Achat et décrit les missions et méthodes de travail du département Achat.



Ce document a été élaboré en mars 2021 et validé par la direction générale en juin 2021.

## INTRODUCTION

L'Institut Pasteur est un centre international de recherche biomédicale dont la mission est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies, infectieuses ou non, à travers quatre missions :

- la recherche,
- l'innovation et les applications de cette recherche,
- l'enseignement et la formation de chercheurs et de praticiens,
- des actions de santé publique, en appui des autorités sanitaires et auprès des patients.

Le département Achat s'inscrit au côté des scientifiques et de l'ensemble des collaborateurs pasteuriens pour soutenir et participer à la réussite de ces missions.

Le département Achat a vocation à contribuer au développement et à l'essor de l'Institut Pasteur.

Il se concentre sur trois objectifs stratégiques :

- Optimiser la performance économique et renforcer la maîtrise des risques,
- Contribuer à la performance globale en développant des pratiques collaboratives au sein de l'écosystème achat au bénéfice du campus et du Pasteur Network,
- Concourir à l'image de marque et la préserver.

# I - L'ADN DU DÉPARTEMENT ACHAT

## 1. Les valeurs du département Achat

Sur toute la durée du processus achat, l'action du département Achat est guidée par un **code de conduite éthique des acheteurs** qui s'inscrit dans la **charte de prévention et de gestion des conflits d'intérêt** de l'Institut Pasteur.

Au quotidien, ces principes éthiques et déontologiques responsabilisent individuellement et collectivement les collaborateurs et parties prenantes. Ils s'appliquent à l'ensemble des prises de décisions et des interactions avec les fournisseurs.



Dans le cadre de la procédure achat, tous les candidats sont traités de façon équitable (informations identiques transmises en même temps à chacun, objectifs et critères de sélection connus en amont...) ; le respect réciproque est un prérequis.



Le fait d'essayer d'influencer et de se laisser influencer tout au long du processus achat est interdit aussi bien en interne qu'en externe (cadeaux, activités ou autres avantages).



Les offres et les contrats sont strictement confidentiels et sont traités dans la plus grande discrétion.



Tous les éléments importants concernant une décision achat ou un processus de sélection sont enregistrés et consignés.

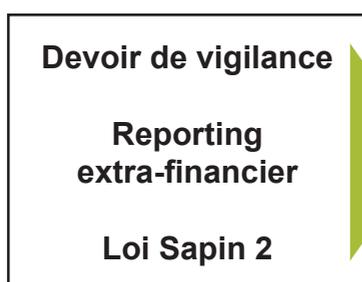


Le département Achat est une fonction respectueuse des pratiques environnementales et promeut des initiatives durables.

## 2. Les pratiques du département Achat

Tout en respectant et en appliquant les réglementations, le département Achat relaye à ses interlocuteurs les positionnements sociétaux et environnementaux pris par l'Institut Pasteur.

### Obligations normatives



Garant du respect des lois et normes internationales dans le processus achat, le département Achat contribue à son échelle à la **conformité** et à la **bonne application des règles dans sa relation avec les fournisseurs**.

### Positionnement responsable



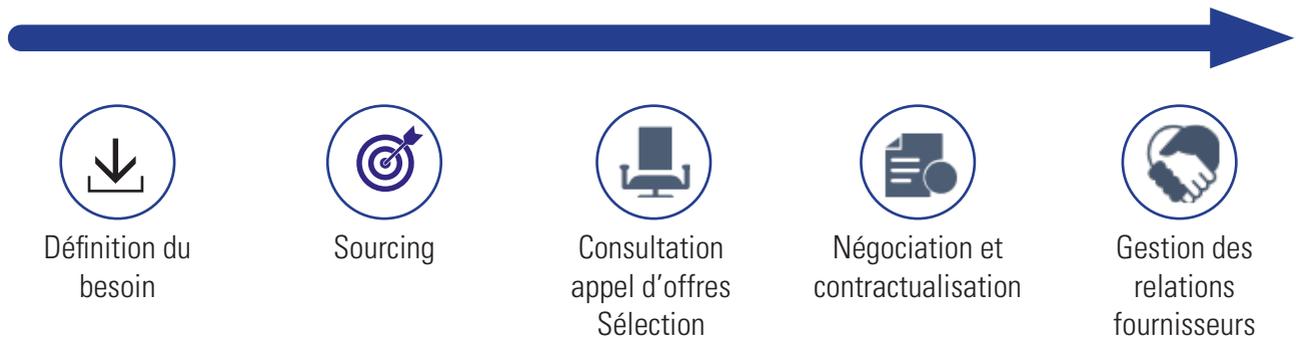
Le département Achat incite ses fournisseurs à respecter les pratiques suivantes :

- **Achats éthiques**, respect des Droits de l'Homme, de la sécurité, de la santé au travail, lutte contre la corruption, etc,
- **Achats solidaires**, effectués auprès du secteur protégé et adapté (situation de handicap, milieu de l'insertion),
- **Achats respectueux de l'environnement**, (produits recyclables, éco-labellisés, constitués de matériaux biodégradables/revalorisés/recyclés, issus de ressources renouvelables, etc.).

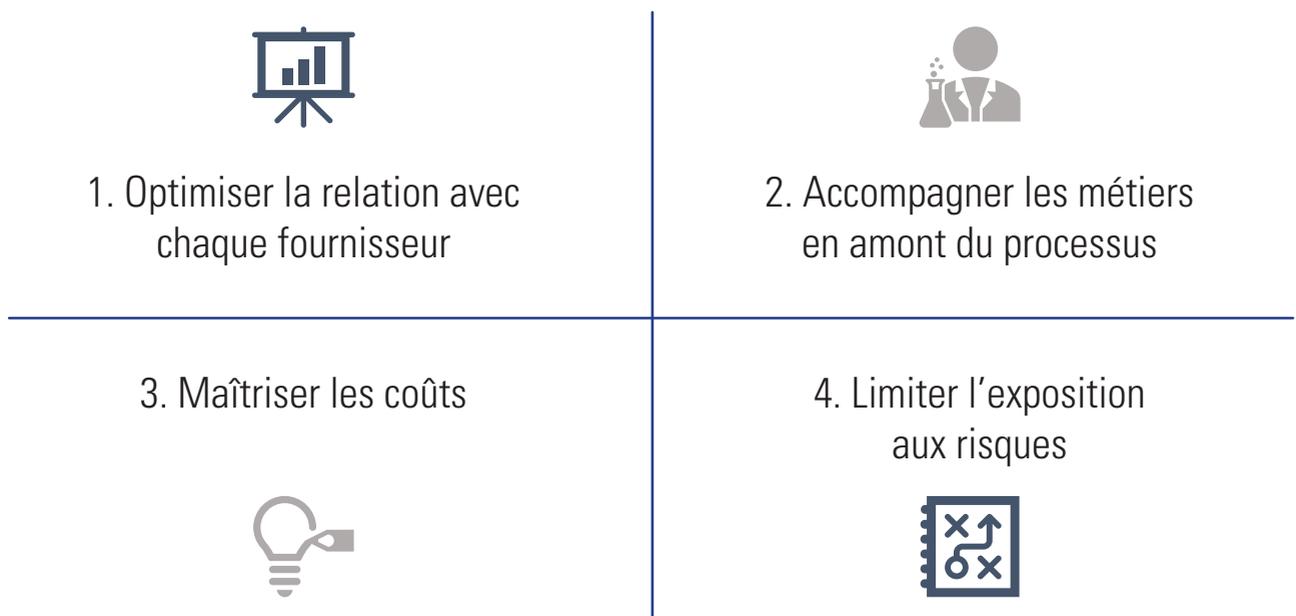
Aussi, il encourage la sélection des entreprises ayant une politique RSE adaptée dès lors que les critères prix/qualité/délai sont respectés.

## II - LES GRANDES MISSIONS DU DÉPARTEMENT ACHAT

**Fonction transverse par excellence**, le département Achat propose une offre de services complète s'adressant aux collaborateurs pasteurien. L'objectif est d'établir une **relation gagnant/gagnant** avec les fournisseurs dans le but de **délivrer de la valeur** à l'Institut Pasteur.



Cette **création de valeur repose sur un processus achat sécurisé et robuste** permettant de décliner la valeur ajoutée du département Achat au travers des **quatre missions** suivantes :



## 1. Optimiser la relation avec chaque fournisseur

### **Assurer une bonne gestion du panel fournisseurs.**

Le département Achat référence un nombre limité de fournisseurs par famille d'achats à la suite d'un processus de mise en concurrence (consultations et appels d'offres). La **bonne adéquation entre le besoin exprimé, le produit ou service attendu et le juste prix garantissent de retenir le « meilleur » fournisseur.**

Ce **référencement dynamique** est entretenu au travers de :

- la **veille concurrentielle** pour capter les opportunités de marché et l'innovation,
- la **gestion de la relation fournisseur** pour s'assurer d'avoir un panel de fournisseurs compétitifs et réactifs dont les offres sont en ligne avec les exigences de l'Institut Pasteur.

Ce panel de fournisseurs permet ainsi une **présélection éclairée** pour que les meilleures opportunités soient saisies lors des appels d'offres.



### **Développer des partenariats stratégiques**

L'édification de relations stratégiques avec des fournisseurs partenaires répond aux objectifs et enjeux de certaines catégories d'achats. Ce positionnement permet aux fournisseurs et à l'Institut Pasteur d'établir une **relation de confiance dans la durée.**

Le département Achat a un rôle de **facilitateur** dans la mise en place de ces partenariats stratégiques, **vecteurs d'innovation.**

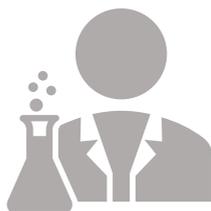
## 2. Accompagner les métiers en amont du processus

La transversalité du département Achat lui permet de se situer au cœur du dispositif lors de l'initiation de tout projet. De fait, le département Achat est incontournable dans la relation avec les fournisseurs.

### **Fluidifier l'acte d'achat**

Le département Achat travaille en étroite collaboration avec les pasteuriens pour identifier les **synergies potentielles** et avoir une communication fournisseur unifiée.

À chaque étape du processus, le département Achat apporte son expertise au travers **d'une méthodologie, d'outils et de bonnes pratiques**.



### **Accompagner dans l'expression du juste besoin**

Challenger le besoin exprimé fait partie de la mission du département Achat pour s'assurer que celui-ci correspond au besoin réel et éviter toute sur-qualité ou sous-qualité.

Ce **référencement dynamique** est entretenu au travers de :

- une meilleure **maîtrise des coûts** et évite des dérives budgétaires,
- une plus grande **efficacité opérationnelle**.

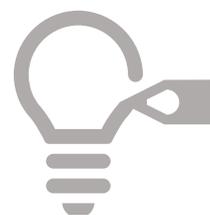
### 3. Maîtriser les coûts

#### Optimiser les dépenses

Une démarche structurée est appliquée par le département Achat afin de **garantir des achats au juste prix/qualité/délai**.

Cette démarche s'appuie notamment sur :

- la **mise en concurrence** dans le cadre d'appels d'offres et de consultations,
- la **globalisation des volumes d'achats**,
- la poursuite de la **rationalisation du panel fournisseurs**,
- l'**évaluation du coût complet**,
- la **décomposition des coûts**.



Ce panel de fournisseurs permet ainsi une **présélection éclairée** pour que les meilleures opportunités soient saisies lors des appels d'offres.

### 4. Limiter l'exposition aux risques

#### Respecter le processus achat

Le **processus achat préserve l'intégrité de l'Institut Pasteur** en apportant un cadre permettant de sécuriser les achats. Un suivi rigoureux du processus achat par toutes les parties est essentiel pour **limiter l'exposition aux risques**.

**S'assurer que les fournisseurs répondent aux enjeux liés au risque et à la conformité (devoir de vigilance).**

Le **partenariat** entre l'Institut Pasteur et ses fournisseurs est indissociable pour **avancer vers une démarche conjointe de contrôle du risque**.



Cette proximité permet de limiter les risques sur le plan financier, économique (ex : défaillance fournisseur), juridique (ex : dépendance économique, travail dissimulé) et opérationnel grâce au suivi de la performance.

### III - LA GESTION DES RELATIONS FOURNISSEURS

#### Nos six engagements vis-à-vis des fournisseurs

- 1 Respecter les intérêts des co-contractants dans la préparation et l'exécution du contrat (équilibre contractuel).
- 2 Limiter tout risque de dépendance économique des fournisseurs.
- 3 Favoriser en premier lieu les solutions amiables lors d'un désaccord avant toute saisine de la direction juridique.
- 4 Accompagner les fournisseurs dans l'amélioration de leurs performances grâce au partage d'indicateurs.
- 5 Développer des partenariats renforcés pour nouer une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs.
- 6 Développer des relations éthiques avec les fournisseurs selon les engagements RSE de l'Institut Pasteur et privilégier la sélection de fournisseurs ayant des pratiques responsables.

## Nos six exigences vis-à-vis des fournisseurs

- 1 Délivrer des produits et/ou services respectant les spécifications contractuelles.
- 2 Respecter les législations, réglementations et conventions internationales en matière de droit du travail, proscrire toute forme de corruption et toute mise en situation de conflits d'intérêts pour les collaborateurs de l'Institut Pasteur.
- 3 Respecter les règles de confidentialité dans les relations avec l'Institut Pasteur et signer au besoin un accord de confidentialité.
- 4 Mettre en place une démarche pro-active, d'innovation et d'amélioration continue (force de proposition, réduction des coûts, amélioration de la performance...).
- 5 Adhérer aux principes sociaux et éthiques promus par l'Institut Pasteur et respecter les réglementations environnementales.
- 6 Alerter l'Institut Pasteur en cas de risque réputationnel lié à la relation existante entre les deux parties.

Institut Pasteur  
25-28 rue du Docteur Roux, 75015 Paris

Département Achat  
[achats@pasteur.fr](mailto:achats@pasteur.fr)

